

Des travaux pour éviter de futurs dégâts

Les dégâts causés par les récentes inondations sont le résultat de crues exceptionnelles sur le Lez, la Mosson et leurs affluents. Des cours d'eau à aménager pour éviter de nouvelles catastrophes.

DES LOGEMENTS DÉVASTÉS, des voitures embouties, des routes défoncées : les dégâts observés à Grabels et Juvignac après les intempéries des 6 et 7 octobre auraient pu en partie être évités si la Mosson avait été sécurisée. Des travaux sont prévus dans le cadre du Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI 2) mené par l'Agglomération de Montpellier et coordonné par le Syndicat du bassin du Lez (Syble). Le but est de protéger les zones à risques en aménageant les berges de la rivière et de ses affluents, notamment le Coulazou

et le Rieumassel. "Dans les parties hautes des rivières, il n'y a pas de problèmes", souligne Nicolas Zumbiehl, ingénieur spécialiste des inondations à l'Agglo, car la garrigue joue son rôle d'éponge." Les travaux se concentrent donc dans les zones urbanisées, là où le béton empêche l'eau de s'écouler, aboutissant à des inondations.

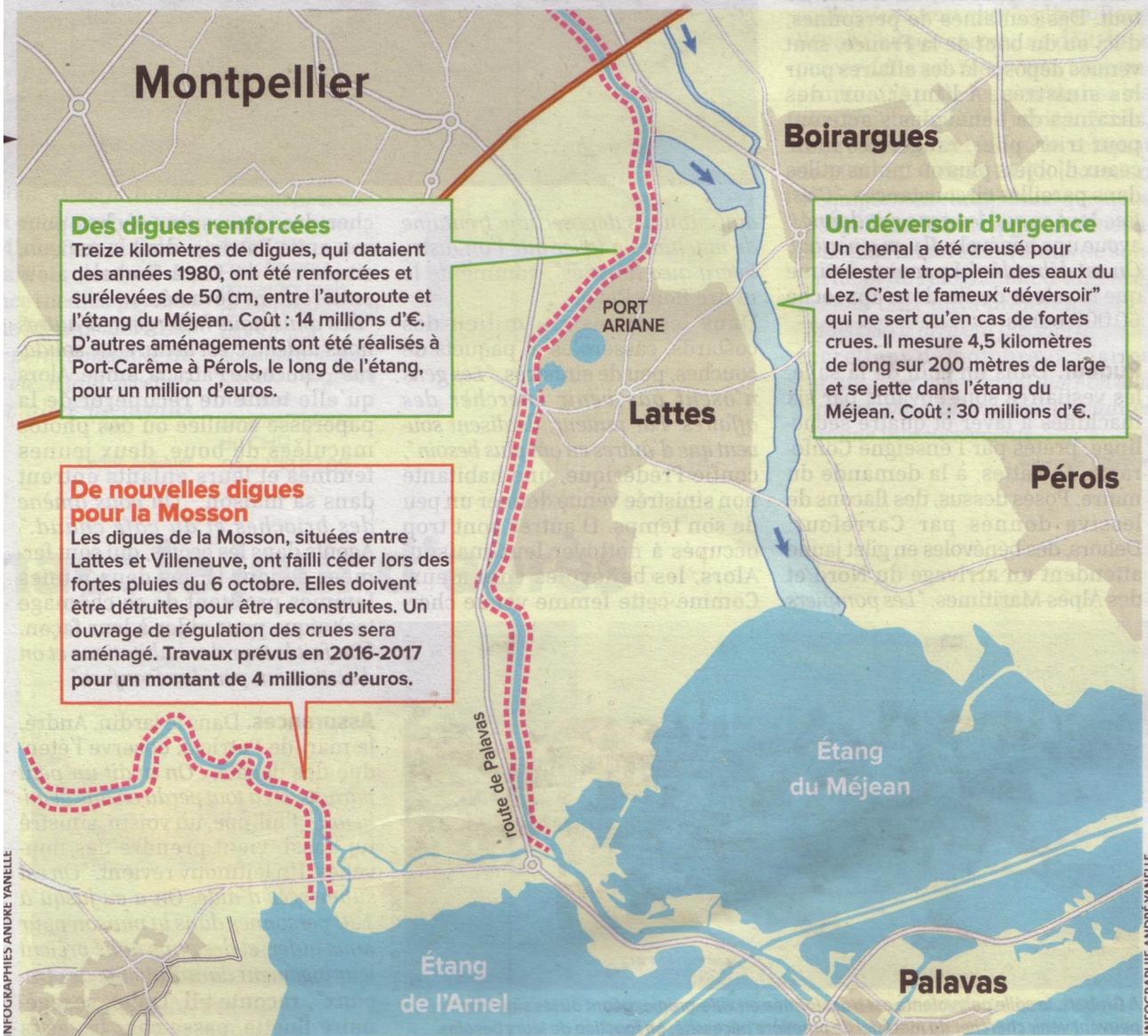
"Il faut conforter et surélever les digues pour que l'eau n'atteigne pas les habitations", précise le spécialiste. De gros travaux restent encore à lancer.

Pourquoi tant de temps pour enga-

ger ces aménagements quand on connaît les risques dans le département? "Le processus pour les mettre en œuvre est complexe, déplore Cyril Meunier, maire de Lattes et également président du Syble. Il y a des procédures très strictes à suivre et des responsabilités éparpillées entre les différents acteurs."

Résultat : entre le moment où on identifie un risque et le moment où les chantiers s'achèvent, il peut se passer dix ans. Au mieux, les travaux de sécurisation de la Mosson doivent débiter en 2016.

Coline Arbouet



Combien ça va coûter ?

Après les intempéries à répétition, c'est l'heure des comptes.

- L'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour 109 communes du Gard et de l'Hérault.

- Selon l'Association française des assurances, 70 000 sinistres ont été déclarés entre le 15 et le 30 septembre 2014 pour un montant assuré estimé à 320 millions d'euros.

- Selon les différentes casses automobiles contactées, 2 000 voitures seraient hors d'usage suite aux inondations.

- La chambre de commerce et d'industrie de Montpellier estime, quant à elle, à près de 10 M€ le montant des dégâts subis par les entreprises de son territoire à la suite des inondations. Les entreprises et commerces sinistrés peuvent contacter le 04 99 515 410 ou envoyer un courriel à :

m.kauffmann@montpellier.cci.fr

- Côté collectivités, les services du Département et de la Direction départementale des territoires et de la mer chiffrent le montant des dégâts à plus de 45 millions d'euros, dont 15 M€ de travaux routiers, 18 M€ pour l'eau et l'assainissement, entre 15 M€ et 20 M€ pour l'agriculture et 1,1 M€ pour les collèges.



Comment payer la note ?



PHOTO ELIAS DJOULDEM

▶ **“LES INONDATIONS vont coûter cher.”** Comme ses collègues élus, Gérard Cabello, maire de Montarnaud, fait les comptes. *“Beaucoup de chemins sont à refaire. Cela dépasse nos capacités.”*

Routes, bâtiments, matériels... les sinistres subis par les municipalités sont importants. *“À Grabels, cela approche les 1,5 M€ d'euros”*, estime le maire René Revol. De quoi plomber les budgets ? Pas forcément. *“Nous avons des assurances pour le matériel et les bâtiments”*, annonce David Bank, directeur des services de Mauguio. *“Notre franchise sera de 380 € par sinistre.”*

Réserves. Les routes, par contre, ne sont pas couvertes. *“Les primes coûteraient trop cher”*, glisse René Revol. Chaque commune doit donc puiser dans ses réserves, voire emprunter. Et pour les communes les plus touchées, et les moins riches, la préfecture débloque le reliquat de 900 000 € de la DETR (dotation d'équipement rural). Dans quelques mois, l'État devrait apporter des soutiens plus importants (fonds de solidarité et de relogement d'urgence, prêts à taux ultra-préférentiels...). *“Mais cela n'arrivera pas tout de suite, regrettent de nombreux maires ruraux. C'est maintenant que l'on doit réparer. Nous allons devoir retarder certains investissements.”*